

Pourquoi les tueurs se sont acharnés sur Yumbi

Des centaines de personnes ont été massacrées en décembre dans cette cité de la République démocratique du Congo. La campagne électorale a ravivé les tensions entre deux communautés.

YUMBI (RDC)

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Yumbi, un petit point sur la carte de la RDC le long du fleuve Congo. Depuis le 26 décembre dernier, date de l'annonce par la Céni - Commission électorale nationale indépendante - du report à mars 2019 des scrutins provinciaux et législatifs dans cette circonscription, le mot *tragédie* est désormais accolé à *Yumbi*. Une de plus.

Que s'est-il passé dans cette bourgade fluviale de la province du Mai-Ndombe (« eau sombre » en français) les 16 et 17 décembre 2018 ? Selon un bilan provisoire, des tueries de grande ampleur auraient coûté la vie à au moins 700 personnes, fait une centaine de blessés et occasionné la fuite de plusieurs milliers de déplacés, dont la quasi-totalité de la communauté Nunu riveraine.

A ce stade de l'enquête diligentée par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH), il semble avéré que ces massacres sont le fait d'une attaque coordonnée de la communauté locale Tende visant l'ethnie voisine Nunu. Un déchaînement soudain de haine et de violence sur fond de rivalités foncières ancestrales et de stratégies électoralistes liées à des enjeux politico-administratifs locaux, qui resurgissent lors de chaque scrutin législatif. C'était déjà le cas lors des premières élections démocratiques de 2006 où une « guerre intertribale » opposant les deux communautés avait fait une centaine de morts. Rebelote lors du

scrutin de 2011 où l'on a dénombré de nombreux blessés suite à des « troubles électoraux ».

Postes et terres convoités

En jeu : des postes convoités de députés nationaux et provinciaux que se disputent les deux communautés rivales sur ces deux territoires, alors même que leurs candidats respectifs appartiennent souvent à la même famille politique (majorité présidentielle). Avec bien sûr, en filigrane, la question de l'accession au pouvoir à l'échelon régional et de la revendication quant à l'occupation et l'appartenance des terres. L'une alimentant l'autre et vice versa. Le rapport de forces semble largement défavorable aux Banunu. Ces riverains semi-nomades, à majorité pêcheurs, sont discriminés et persécutés à intervalles réguliers depuis l'indépendance par les Batende (agriculteurs et chasseurs) qui revendiquent l'antériorité de la présence sur ces terres. Un premier conflit ethnico-foncier a été répertorié en 1964. Des contentieux que les autorités coloniales belges avaient déjà tenté d'aplanir par des réformes administratives, en supprimant les chefferies traditionnelles, en regroupant les villages et en érigeant la zone en secteur, sous la

coupe de l'Etat. Ce découpage territorial, atypique, est aussi l'une des composantes du présent conflit.

« Certains leaders politiques de la contrée ont attisé la haine en cette période pré-électorale, mais le déclencheur, c'est l'enterrement d'un chef de groupe ment des Banunu dans la cité de Yumbi le 14 décembre contre l'avis de la communauté des Batende et des dirigeants de la province (eux-mêmes membres de cette ethnie) », affirme le colonel des Forces armées congolaises (FARDC), Olivier Gasita, déployé sur place depuis le 20 décembre, soit trois jours après la fin des massacres. Son supérieur, le général Fall, commandant la zone ouest de défense, poursuit : « Quand nous sommes arrivés ici, nous ne savions pas que nous allions faire face à une situation comme celle-là. » Des centaines de cadavres jonchaient encore le sol des localités de Yumbi Cité, de Nkolo, mais surtout du village voisin de Bongende - où s'est concentré l'essentiel du drame avec près de 400 personnes tuées, surtout des femmes et des enfants, en quelques heures, le lundi 17 décembre.

Machettes et armes de chasse

L'appel aux représailles semble avoir été donné la veille en début d'après-midi alors que les gens se reposaient chez eux, après la messe. Des groupes d'hommes Batende se sont rendus à Yumbi Cité équipés de machettes et d'armes de chasse et ont commencé à attaquer la population à tour de bras, tout en brûlant et détruisant des maisons, dont certaines abritaient des familles entières qui sont mortes carbonisées. Le lendemain matin, ils s'en sont pris aux autres localités de Nkolo et Bongende pour y commettre un véritable carnage, parfois avec la complicité de policiers locaux.

L'alerte a alors été donnée aux autorités militaires, qui sont descendues sur place quelques jours plus tard, le temps

de rejoindre cette région difficile d'accès par voie fluviale et en hélicoptère.

Les militaires, appuyés depuis mi-janvier par une cinquantaine de casques bleus ghanéens de la Monusco, tentent également d'apporter un secours aux réfugiés qui ont massivement fui au Congo-Brazzaville, de l'autre côté du fleuve. Là aussi, le bilan est dramatique : plusieurs centaines de personnes, traumatisées, survivent dans des conditions plus que préoccupantes, dans une région à haut risque paludique et alors que des signes de malnutrition sévère commencent à être observés, selon Médecins sans frontières.

Abdoul Aziz Thioye, directeur du BCNUDH, qui dirige l'enquête, fait aussi état de violences sexuelles et de mutilations post-mortem (amputations de membres) observées sur des cadavres. Il évoque à demi-mot le concept d'épuration ethnique même s'il se borne pour l'instant à qualifier les événements de « tueries à grande échelle » perpétrés par « de jeunes chasseurs armés et formés qui sont intervenus pour défendre les intérêts de leur communauté ».

« De façon très claire, il semble que les Batende avaient averti les Banunu de ne pas enterrer leur chef coutumier dans leur parcelle de la cité de Yumbi, sous peine de sanctions. » Ces menaces à peine voilées ainsi que le fait de disposer d'autant de munitions pour pouvoir mener ces attaques dans la succession chronologique décrite sont « troubles » et semblent exiger, selon le diplomate, un certain niveau d'organisa-

tion qui pose question.

L'enquête pourrait mettre en cause les autorités (Batende) de la province et, singulièrement, le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka et son dauphin candidat aux élections législatives Randolphe Mbanga. Leurs noms sont souvent évoqués et leurs rôles exacts restent à définir. Une certaine « négligence » peut à tout le moins être reprochée au chef de la province, de l'avis général des observateurs internationaux, en n'ayant pas tenté de prévenir ce cycle de violences qui semblait s'annoncer dans un contexte pré-électoral tendu.

Les premiers chiffres annoncés par ce dernier lors des premières heures du drame faisaient état d'une dizaine de morts seulement... tandis que les officiels de la Police nationale sur place assuraient au général Fall des FARDC - l'armée congolaise -, qui s'enquérât de la situation suite à une alerte, que « tout était sous contrôle » et qu'il ne fallait pas s'inquiéter, alors que les massacres continuaient à se perpétuer à

Bongende.

L'hypothèse d'une récupération politique, au vu du timing pré-électoral du moment et de la réalité de « vote ethnique », n'est pas à exclure non plus dans le chef des principaux intéressés.

Selon un notable Nunu local, « leur stratégie est claire : quand les Batende

font monter la tension, les riverains fuient vers le Congo-Brazza et ça réduit l'électorat Banunu pour faire passer leur candidat afin qu'il remporte l'unique siège du territoire à l'Assemblée nationale. Ils l'ont déjà tenté avec succès

en 2006, et en 2011 dans une moindre mesure ».

Revivre ensemble

Des rumeurs persistantes, invérifiables en l'état, font par ailleurs état de livraisons d'armes amenées d'Inongo (chef-lieu de la province) le 16 décembre par deux véhicules du ministère de la Santé local censés transporter du matériel électoral. La présence d'anciens combattants démobilisés et de « déserteurs » équipés d'armes de guerre est également évoquée par des victimes... Même si la Monusco réfute en l'état l'existence sur place de groupes armés en tant que tels, qui auraient pris part au conflit. L'enquête judiciaire menée par l'Auditorat militaire devra aussi tenter de le déterminer, complétée par l'enquête en cours du BCNUDH.

Abdoul Aziz Thioye l'affirme : « *Etablir les faits via une enquête judiciaire indépendante afin de déterminer les responsabilités et permettre de lutter contre l'impunité, est une condition indispensable pour permettre aux populations déplacées de revenir dans un climat de relative confiance, de démarrer un lent travail de cohésion sociale. Et de tenter enfin de trouver une solution durable à ce conflit récurrent qui oppose des gens qui évoluent pourtant ensemble depuis*

leur naissance. » Ainsi que par des actions de développement : « *L'extrême pauvreté contribue à créer des situations de vulnérabilité, extrêmes elles aussi, qui conduisent à ces situations de violence communautaires.* »

Rocker Madzele, enseignant du village martyr de Bongende, et membre de la Croix-Rouge locale, qui a eu pour délicate tâche d'enterrer tous les corps (y compris des membres de sa propre famille), se demande comment reprendre une vie normale : « *Nous sommes les plus malheureux du monde. Comment allons-nous survivre ? On a détruit nos maisons, nos pirogues, nos filets... Avec l'aide de Dieu, nous pourrions rentrer et reconstruire, et ne pas abandonner le village. Mais il nous faut de l'aide. S'il vous plaît, faites du bruit.* » ■

CAROLINE THIRION

LE CHIFFRE

700

Le nombre de personnes qui ont perdu la vie au cours des deux jours de massacres, les 16 et 17 décembre, selon un bilan toujours provisoire.

